



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

Comité Technique Ministériel du 1er décembre reconvoqué le 17 décembre 2020

Madame la ministre,

Vous nous permettez, avant de vous lire la déclaration que nous avons prévue, de faire plusieurs remarques à chaud sur votre introduction.

Première remarque : vous nous indiquez être dans une phase de conclusion des discussions. Nous n'avons pas le souvenir d'avoir eu un début de discussion sur ce sujet dans cette instance. Nous avons au contraire le souvenir d'une déclaration du Chef de l'Etat au printemps dernier qui disait que dans cette période de crise, les réformes en cours étaient suspendues. Vous comprendrez notre malaise à l'écoute de vos propos.

Deuxième remarque : contrairement à ce que nous avait suggéré la ministre Borne en son temps, nous avons continué de lire la presse et nous avons pu prendre connaissance d'une bonne partie de votre intervention sur le site des Échos hier.

Troisième remarque en forme de question : quelle est la signification du 4ème « D » ? Décomplexifiée, Décomplexée ? A vous écouter nous avons le sentiment que ce projet de loi relève bien d'une action totalement décomplexée du Gouvernement dans son entreprise de destruction des services publics.

Mme la secrétaire générale avoue avoir perdu ses arbitrages en expliquant qu'il est difficile de calculer les moyens dont dispose le ministère. Il s'agit bien là d'une volonté politique, assumée par ce ministère qui n'est par ailleurs plus en mesure de savoir ce que font les agents, quelles sont leurs missions ... Cette perte du sens des réalités, c'est aussi la destruction de la chaîne hiérarchique, dont la dernière manifestation est le transfert aux préfetures qui marque la rupture de la chaîne technique et rend difficile la visibilité des missions.

Nous en venons maintenant à notre déclaration.

Autant Mme la secrétaire générale, que le directeur de cabinet de Mme Girardin ministre de la Mer, nous ont affirmé qu'il fallait s'engager dans une revue des missions avec la perspective de se recentrer sur des activités essentielles tout en abandonnant ce qui serait subalterne. Cette revue a pour but d'abandonner les missions pour lesquelles le gouvernement a organisé la pénurie de moyens, avec la perspective d'une nouvelle décentralisation, selon les orientations de votre projet de loi 4D.

Pour la CGT, ce transfert de compétences ne résout rien, car ce n'est pas en transférant le manque de moyens, au nom du rapprochement des citoyens du niveau de décision, que vous allez améliorer la réponse aux besoins.

Dans ses propos le directeur de cabinet, avance que la pression citoyenne dans les territoires est plus contraignante au niveau local que national pour prendre des décisions qui satisfassent la population. Or, ce n'est pas notre constat suite aux précédentes décentralisations, car la pression locale se traduit davantage par les lobby économiques pour un recours au secteur privé quelle qu'en soit la forme.

Par exemple, il est plus facile de privatiser le réseau ferré au niveau d'une région que de privatiser toute la SNCF, même si c'est bien votre majorité qui a arrêté le train de marchandise Perpignan - Rungis. Nous ne sommes pas dupe des orientations que vous portez au travers de votre projet de loi concernant le réseau routier, le développement d'alternatives telles les voies navigables, le ferroviaire : ce n'est certainement pas en décentralisant de la sorte que l'État pourra réorienter les transports vers des modes plus vertueux sous maîtrise publique. Et ne nous vendez pas les véhicules électriques comme une alternative salubre, car il s'agit en fait d'externaliser notre pollution vers d'autres pays tel le Congo, la Chine, le Chili, la Bolivie.

Par ailleurs, nous avons bien identifié que ce projet porte sur l'écologie, les transports et le logement, c'est-à-dire principalement sur nos ministères, vous l'avez pris en compte en anticipant avec le programme 135 la casse de l'activité des DREAL.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, il nous semble au contraire important que l'État réinvestisse ses champs et se donne le moyens de porter une vraie politique publique d'amélioration de la vie des citoyens et de conserver des moyens d'évaluation et de contrôle.

Concrètement, alors que la température mondiale ne cesse d'augmenter, que l'empreinte environnementale humaine ne cesse de dévaster la planète, les politiques que vous avez mises en place s'avèrent inefficaces. Par exemple le Certificat d'Economie d'Énergie qui livre la politique d'isolation des passoires thermiques aux fournisseurs d'énergie ne permettra pas d'isoler 700000 logements d'ici 2022, alors que nous en sommes à 200000. 500000 continueront pour le plus grand bien de ces fournisseurs de consommer de l'énergie polluante !

A la différence de l'UNSA complice de vos exactions pour la plus grande satisfaction de la secrétaire générale qui n'a de cesse de l'encenser, nous ne sommes pas co-responsables de cette politique régressive que nous combattons.

Votre projet de loi 4D, de destruction sans complexe des services publics, n'est pas une solution, mais bien une fuite en avant, avec pour seule perspective de permettre de privatiser localement des missions et au nom de la différenciation et de la décomplexification de reléguer au second plan l'urgence écologique face aux lobbys économiques locaux.

**Décentralisation, Déconcentration,
Différenciation, Décomplexification
les « D » sont pipés**